



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

Jambes, le 15 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un patrimoine singulier à l'honneur : classement de la Tour d'Eben-Ezer

La Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, a décidé de **classer comme monument la tour Eben-Ezer à Eben-Emael (commune de Bassenge)**.

Érigée comme **signe de paix après la Seconde Guerre mondiale**, la tour Eben-Ezer (« pierre



du salut » en hébreu) est un édifice singulier, à la symbolique ésotérique. Imaginée et conçue entre 1950 et 1964 par Robert Garcet, autodidacte pacifiste et contestataire, **la tour abrite aujourd'hui le musée du silex**, dédié à la vie de l'artiste.

Unique en Wallonie et ailleurs, la notoriété de cette tour, mêlant poésie et imaginaire, dépasse nos frontières.

Le classement couvre l'ensemble de la tour comprenant les sculptures, les peintures, les gravures et les bas-reliefs. Une zone de protection est également établie aux abords du bien, afin de préserver les vues de et vers la tour, sans entraver les activités agricoles alentours.